

# FAVORISER L'ACTION DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Lancement fin 2008

- Cadre de référence :**
- ▶ Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie
  - ▶ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

**Porteur du projet :** Direction de la Solidarité  
**Partenaires extérieurs :** Cap Emploi, DDTEFP, CPAM

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) a été créée le 1er janvier 2006, sous la forme d'un GIP. L'ambition de la loi Handicap du 11 février 2005 est d'en faire un lieu d'expérimentation « d'un nouveau mode de service public » qui met l'utilisateur au coeur des actions et qui a la transversalité pour principe d'action.

Le Conseil général est l'un des partenaires de la Maison Départementale des Personnes Handicapées et souhaite contribuer à l'amélioration du service rendu en permettant de rapprocher les services des tarnais. Pour cela, le premier objectif est de rassembler l'ensemble des services aux personnes handicapées sur un même site (guichet unique sur Albi), puis d'envisager les conditions d'une territorialisation.

### Le projet :

La Maison Départementale des Personnes Handicapées doit remplir 8 missions fixées par la loi :

- Information et communication,
- Accueil et orientation,
- Aide à la formation du projet de vie,
- Evaluation des besoins,
- Elaboration du plan de compensation,
- Suivi du plan,
- Animation de la commission des Droits et de l'Autonomie (CDA),
- Conciliation et traitement à l'amiable des litiges.

Le Conseil Général appuie l'action de la MDPH. Il travaillera en particulier dans un objectif de regroupement des services de cette structure sur Albi, puis envisagera les conditions d'une territorialisation afin que son action soit au plus près des habitants.

### Suivi et indicateurs :

- Planification pluriannuelle et réalisation par tranches des investissements
- Fréquentation des sites

Environnement

Social

Egalité de tous les citoyens

Economie

Gouvernance

Nouvelle organisation du service public

